

Bio HP

Produit d'hivernage des pulvérisateurs à base de composants d'origine naturelle végétale et minérale



Bio HP %	Eau %	Point de congélation
70	30	-30,0°C
60	40	-23,0°C
50	50	-20,0°C

Description

- > Protège contre le gel, le dessèchement des joints pour le matériel agricole et viticole
- > Conçu et produit en FRANCE
- > Permet un nettoyage du pulvérisateur
- > Maintient en état les électrovannes
- > Évite la corrosion des pompes et des tuyauteries
- > Dissout les résidus des produits phytosanitaires accumulés dans les canalisations pendant la saison de pulvérisation et diminue ainsi les bouchages des buses à la reprise des traitements
- > Élimination par un procédé de traitements des effluents phytosanitaires agréé
- > Volume net : 10L
- > Produit non classé toxique, ni nocif, ni inflammable
- > Agréé contact alimentaire : il peut être utilisé sur des matériels au contact des denrées alimentaires

Les points forts

- > Excellent rapport qualité/prix
- > Simple d'utilisation et économique
- > Formulation permettant d'adapter l'hivernage de son pulvérisateur en fonction des conditions climatiques

Caractéristiques techniques

- > Pour une protection à -20°C, préparer une solution à 50% de Bio HP après avoir vidé le pulvérisateur (ex : pour 100L de solution, mettre 50L d'eau + 50L de Bio HP)
- > Tenir compte du reliquat d'eau restant dans le pulvérisateur
- > Après avoir vidangé le pulvérisateur, verser la solution dans ce dernier et faire fonctionner l'appareil jusqu'à l'apparition des jets
- > Votre matériel est maintenant prêt pour un bon hivernage

Reprise des traitements

- > A la reprise des traitements, vidanger et rincer le pulvérisateur
- > Ne pas appliquer la solution sur les cultures pulvérisateur
- > Ne pas appliquer la solution sur les cultures



ATTENTION

Mentions de danger : Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence : Se laver soigneusement les mains après manipulation - Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin